

UFC et UGICT : s'élargir l'horizon ensemble !

DÈS sa création, l'U.F.C. des P.T.T. s'est affiliée à l'U.G.I.C.T. Sans attendre. Besoin compréhensible d'une "débutante" de profiter de l'expérience de "l'aînée" ? Ou plutôt nécessité de nouer des liens avec les cadres des autres professions, avec leurs organisations, de s'enrichir mutuellement, d'amplifier le rayonnement de la C.G.T. parmi ces catégories. U.F.C. des P.T.T. et U.G.I.C.T. une affaire qui a bien marché, si l'on en croit G. Delahaye.

La même année où la C.G.T. célèbre le centenaire de sa naissance, où l'U.G.I.C.T. atteint ses cinquante années d'existence, l'Union fédérale des Cadres des P.T.T. fête ses 20 ans. Le plus bel âge, pourrait-on encore dire s'il n'était cette situation intolérable faite à la jeunesse de notre pays.

La mise en évidence de ces anniversaires témoigne de l'histoire d'une C.G.T. qui ne s'est pas construite en un jour. Sans cesse en réflexion, en mouvement, pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes d'un monde du travail en évolution. Et concernant plus particulièrement les ingénieurs et cadres, évolutions et be-

soin de syndicalisme, il y eut et il y a toujours.

Et ce besoin s'exprime fortement dans cette période où un grand nombre d'entre eux, confrontés à de graves mises en cause touchant leur situation professionnelle, leurs libertés et dignité, s'interrogent sur la validité des choix qui leurs sont dictés et hésitent de moins en moins à franchir le pas de l'intervention critique, et de l'action revendicative collective.

Les actions massives de ces derniers mois dans les P.T.T. ont illustré de façon nette et marquante ces potentialités ainsi que leur poids dans l'évolution du rapport de forces.

L'originalité P.T.T.

Que cette construction de notre syndicalisme spécifique ait adopté des rythmes et des formes différents en fonction de la diversité des réalités professionnelles, statutaires, fait partie du patrimoine commun à toute la C.G.T., et l'U.G.I.C.T. en porte l'empreinte.

A La Poste et à France Télécom, la très riche pratique de démarche revendicative catégorielle mise en œuvre par la Fédération a été un point d'appui essentiel pour développer le syndicalisme spécifique vers les ingénieurs et cadres.

Leur offrant la possibilité d'investir pleinement le syndicalisme à partir de leurs préoccupations, de décider de leurs revendications et des formes de l'action et d'agir au côté des autres catégories de personnels. La validité de l'efficacité d'une telle démarche s'est concrétisée tout au long de ces vingt dernières années et cet enseignement est essentiel pour développer activité et syndicalisation auprès de ces catégories.

Vingt ans c'est encore l'âge de la jeunesse, mais pour la force collective que représente le syndi-



G. DELAHAYE
Secrétaire général
de l'U.G.I.C.T.

cat, c'est déjà une fort belle somme d'engagements humains, d'expériences collectives, d'initiatives, de luttes, d'acquis, de renforcement syndical. C'est donc l'occasion de dresser un bilan de l'activité réalisée, et l'U.F.C. n'a pas à rougir du sien.

Un but commun

Et avec elle, l'U.G.I.C.T. peut se féliciter de ces vingt années qui ont vu des militants de l'U.F.C. s'impliquer et participer pleinement à sa vie interprofessionnelle, tant au plan national que dans de nombreux départements au sein des commissions départementales.

Toutes ces contributions ont conforté le rayonnement et le déploiement de la C.G.T. parmi les ingénieurs et cadres, et donné plus de forces aux combats de toutes les catégories de salariés.

Ces vingt années constituent une assise solide pour aborder l'avenir avec confiance et faire face avec succès à l'offensive renouvelée contre le statut des personnels, pour préserver et développer un service public de qualité répondant aux besoins des usagers et du pays. Autant d'enjeux présents en cette rentrée et face auxquels les militants et syndiqués de l'U.F.C. sauront à nouveau répondre.

Soigner sa spécificité...

NE cherchez pas vos médicaments, ce n'est pas une maladie. Le terme désigne une approche, une démarche qui demande beaucoup d'application, de soin... Maryse Dumas précise cette définition, qui porte loin...

Vingt ans à peine, et l'U.F.C. a déjà acquis une audience réelle parmi les cadres, fait progresser le nombre de syndiqués C.G.T. dans ces catégories, conquis sa spécificité à l'intérieur de la Fédération.

Bien sûr, cela ne va pas sans difficultés ni obstacle : développer un syndicalisme spécifique sans être en dehors ou à part ne va pas de soi. Pas plus que ne coule de source la recherche de convergences avec les autres catégories de salariés sans que les aspirations d'aucune ne s'effacent derrière celles des autres...

Un défi relevé

C'est pourtant cela qui a été tenté, réalisé, mis en œuvre par les militants et militantes cadres en premier lieu, bien sûr, mais aussi par l'ensemble du collectif de la Fédération, des syndicats départementaux, toutes catégories confondues. C'est dire que le syndicalisme spécifique est beaucoup moins une question de structure qu'un problème d'approche, de démarche :

- Comprendre que les contradictions qui surgissent parfois entre cadres et autres catégories, les tensions, voire les conflits qui en résultent, trouvent leur origine dans la contradiction même des rapports sociaux au travail.
- Admettre que nier ces contradictions ne sert à rien et qu'au contraire, c'est dans leur expression que se trouvent les

moyens de les surmonter pour construire des convergences d'intérêts.

- Déployer une démarche authentiquement syndicale dont le cœur soit la revendication, la démocratie et aussi le rassemblement car rien jamais ne s'obtient sans rapports de forces.

C'est de tout cela qu'est faite l'approche du syndicalisme spécifique dans notre fédération.

L'U.F.C. a pour double objectif de favoriser l'avancée des revendications des cadres et de permettre que les cadres syndiqués disposent des mêmes droits et devoirs dans l'organisation que tout syndiqué de la C.G.T. : être défendu, contribuer à l'amélioration de sa propre situation et à celle des autres, exprimer ses opinions, les défendre, faire progresser la démocratie dans le respect mutuel des opinions des uns et des autres, chacun comptant pour un.

Spécificité et renouveau syndical

L'Union Fédérale des Cadres est aussi tout à la fois un outil de spécificité, de rassemblement et de démocratie :



MARYSE DUMAS
Secrétaire générale

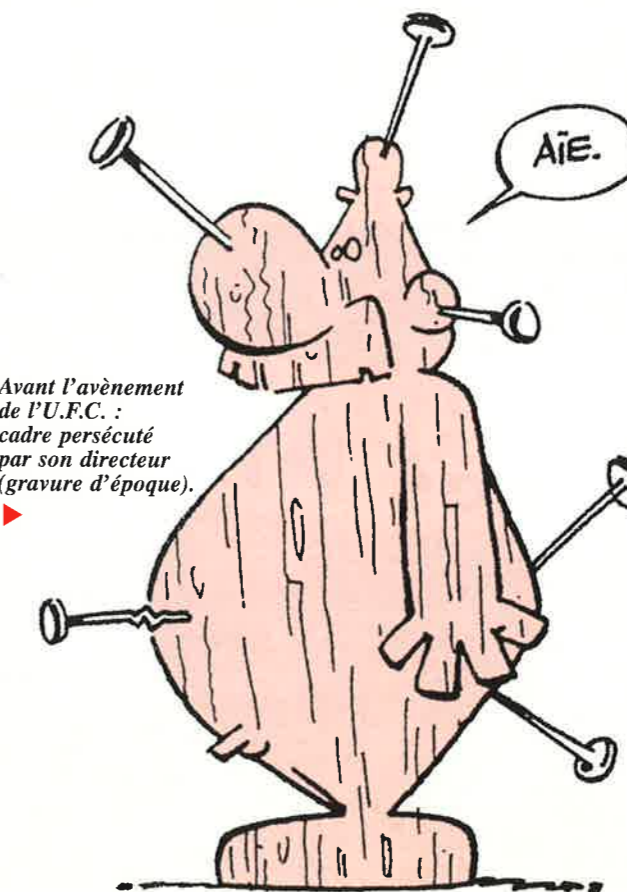
- de spécificité, car elle permet aux cadres d'exprimer leurs propres aspirations, et de les faire progresser sans qu'elles soient étouffées par d'autres jugées plus urgentes ou concernant plus de monde ;

- de rassemblement, car cadres et non-cadres se retrouvant ensemble dans la C.G.T. s'épaulent mutuellement dans la construction de rapports de forces profitables à tous et à chacun ;

- de démocratie, car si l'U.F.C. est l'outil d'expression des cadres, elle permet aussi que les autres catégories parlent et décident pour elles-mêmes sans que se perpétuent dans le syndicat les rapports hiérarchiques qui dominent le travail et la société.

C'est en fait toute une conception du syndicalisme, et pas seulement du syndicalisme spécifique qui sous-tend cette approche.

Ce syndicalisme qui, en même temps qu'il cherche à se développer parmi les cadres, se tourne vers les salariés contractuels, précaires, de droit privé, vers les titulaires, jeunes ou anciens, les hommes et les femmes pour que la force des uns devienne celle de tous et qu'ensemble, les salariés de toutes les catégories contribuent à la rénovation du syndicalisme en faveur des revendications, de l'action et d'une transformation profonde de la société fondée sur l'épanouissement humain.



Avant l'avènement de l'U.F.C. : cadre persécuté par son directeur (gravure d'époque).